

Assemblée annuelle
3 juillet 2021
UDAF 93
16, rue Hector Berlioz - Bobigny



unafam
Seine-Saint-Denis

Exercice 2020 :
Rapport moral
Rapport d'activités et rapport financier
2021 :
Projet d'orientations

EPS de Ville-Evrard
202, avenue Jean-Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01.43.09.30.98
Mail : 93@unafam.org
Site : www.unafam93.org

SOMMAIRE

	(page)
I. Rapport moral	
• L'UNAFAM a su vivre avec la COVID 19	4
• Les valeurs de l'UNAFAM	5
• La gouvernance de l'UNAFAM	5
II. Rapport d'activités pour l'année 2020	6
• La délégation UNAFAM 93	7
• La MDPH	8
• PTSM	8
A. Au titre de l'entraide	
1. Les accueils	9
2. La réception des appels	10
3. Les accueils de pairs à pairs	10
4. Les accueils téléphoniques de 2010 à 2020	11
5. Les réunions « comment ça va ? »	12
6. Les réunions de supervision	12
7. Les groupes de parole	12
8. Les groupes de rencontre et d'échange	14
9. Le groupe psy justice	15
10. Les cafés-rencontres	16
B. Au titre de la formation	
1. Les formations UNAFAM	16
C. Au titre de la défense des intérêts	
1. Représentations des usagers	17
2. Dans les instances	18
3. L'ARS DT 93	19
4. Dans les établissements de santé	20
5. Dans les communes (CLSM, RESAD)	20
6. Notre partenariat avec l'UDAF	23
7. Le logement accompagné	23

8. Nos actions d'information et de déstigmatisation	24
9. Le site internet et la page facebook	25
D. La délégation UNAFAM Seine-Saint-Denis	
1. Les adhérents	31
2. Les bénévoles	31
3. L'équipe d'animation	36
4. L'assemblée annuelle	36
5. La chargée de mission	36
6. Les GEM	37
III. Rapport financier pour l'exercice 2020	
1. Mouvements de trésorerie	38
2. Budget 2021	40
IV. Projet d'orientations 2021	
• Les orientations stratégiques 2017-2022 Seine Saint Denis	42
Conclusion	45
• Annexe : analyse des fiches des personnes reçues en accueil en 2020 (document séparé).	

Rapport moral

L'UNAFAM a su vivre avec la COVID 19

Cette année 2020 a été très particulière puisque dès le mois de mars nous avons été touchés de plein fouet par cette pandémie. Les familles et leurs proches se sont retrouvés devant une situation inédite et anxiogène. La maladie psychique désoriente et provoque souvent le chaos dans le cercle familial du fait de son caractère imprévisible et illogique mais paradoxalement cette crise de par sa soudaineté et l'emballement médiatique qui l'a accompagné a provoqué des situations très inattendues et paradoxales.

Notre délégation dès les premiers signes de déclenchement pandémique a mis en place des mesures exceptionnelles d'accompagnement a destination des familles

- Lignes téléphoniques
- Recours à la visioconférence
- Communication au plus près de notre réseau
- Démarches auprès des instances
- Contacts multiples pour essayer d'aider les gens dans cette crise sanitaire
- Création d'une page internet concernant la gestion de la Covid 19 dans les établissements de santé psychiatriques du Département.

Paradoxalement nous nous sommes vite aperçus que nous avons moins de demandes que de coutume et que les malades semblaient être beaucoup plus préoccupés par la Covid que par leur pathologie. Bien sûr du fait de la diminution des services au public nous avons eu des demandes d'intervention pour des gens qui ne pouvaient pas entrer en contact avec les instances, le télétravail étant privilégié, de nombreux guichets gardaient porte close de ce fait nous sommes intervenus pour des personnes en grande précarité qui parfois étant sous tutelle, se retrouvaient complètement isolés et sans ressource. Rapidement nous avons donc pratiqué « l'aller vers » pour parler avec les gens et échanger. Cette expérience fut tout à fait positive car nous étions très bien accueillis et de nouveaux liens de proximité ce sont tissés.

Nous avons donc vécu en mode dégradé sous certains aspects du fait de la diminution drastique des contacts en présentiel, nos groupes de parole reconvertis en ZOOM ont continué de vivre mais rien ne remplace la rencontre physique sans parler de tous ceux et toutes celles qui ne sont pas familiarisés ou en possession de matériel informatique permettant ces pratiques.

Malgré tout, nous avons pu faire face et découvrir d'autres richesses culturelles puisque le temps nous était donné et la réflexion s'est enrichie de ces nouvelles connaissances. Le marin apprend beaucoup de la tempête et nous avons appris à

naviguer ensemble vers de nouveaux horizons. Gardons confiance et espoir car bientôt notre ciel sera plus clément et le soleil aura un goût de miel.

Les valeurs de l'UNAFAM

La force de l'UNAFAM est d'avoir acquis en 50 ans une connaissance unique en matière d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ce qui lui permet de développer un réseau d'entraide pour les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, et d'aider à mettre en place des perspectives d'avenir en proposant accueil, écoute, soutien, formation et accompagnement.

Les valeurs de l'association sont le souci de la personne (patient ou aidant), la solidarité, le militantisme pour une prise en charge toujours plus efficace au sein de la cité, dans une démarche éthique permanente.

L'UNAFAM est animée par la volonté d'intégrer les personnes malades psychiques dans la société en leur permettant, grâce à des outils adaptés à la singularité du handicap psychique, d'aller vers la plus grande autonomie possible et le rétablissement.

La gouvernance de l'UNAFAM

L'UNAFAM association reconnue d'utilité publique, est constituée d'un siège national (une présidente, Marie-Jeanne RICHARD, un bureau et un conseil d'administration, une quinzaine de salariés), de délégations régionales et départementales.

A ce jour l'UNAFAM compte près de 15 000 adhérents dont 200 en Seine-Saint-Denis et une quinzaine de bénévoles très actifs sur le terrain.

Les délégués régionaux et départementaux sont nommés par le Conseil d'administration et reçoivent délégation de la Présidente ou du Président. L'engagement bénévole au sein de l'association relève d'une éthique et de principes définis dans la Charte de l'association.

Marie-Jeanne
Richard,
Présidente



II. Rapport d'activités pour l'année 2020

La richesse de notre association repose sur la qualité du travail de nos bénévoles et sur leur assiduité. Je ne vous donnerai qu'un seul chiffre pour illustrer ce propos : en 2020 nos bénévoles ont travaillé **2255 heures** soit l'équivalent de **282 jours travaillés**.

Ce travail considérable des bénévoles, réalisé dans des conditions difficiles et malgré le confinement est à la base de notre action.

La convention UNAFAM-ARS Ile de France prévoit le renseignement d'indicateurs à titre d'exemple en voici quelques-uns pour 2020.

• Nombre d'adhérents de la délégation :	222
• Nombre de nouveaux adhérents :	24
• Nombre de bénévoles dans la délégation :	12
• Nombre d'accueils téléphoniques :	327
• Nombre d'accueils physiques :	73
• Nombre de groupes de paroles :	21
• Nombre de participants aux groupes de paroles :	201

Nous avons également assuré 44 mandats de représentation dans diverses instances du sanitaire, du médico-social, et du social.

Nous avons pu malgré toutes les difficultés assurer nos missions en accord avec le projet associatif de l'UNAFAM

- ✚ Prendre en compte la spécificité du handicap psychique dans la mise en œuvre des politiques de la santé mentale.
- ✚ Déployer et accompagner la mise en œuvre d'un parcours global coordonné pour les personnes en situation ou à risque de handicap psychique.
- ✚ Accompagner et maintenir l'insertion des personnes en situation de handicap psychique vers le logement et l'emploi.
- ✚ Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique.
- ✚ Faire évoluer les pratiques des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- ✚ Améliorer les connaissances.

Par ailleurs nous nous sommes fortement engagés pour « Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap ».

Nous sommes restés mobilisés sur nos missions fondamentales avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Un grand MERCI aussi à notre Chargée de Mission : Virginie Hiller, plaque tournante de notre Délégation, qui organise avec professionnalisme, tact et gentillesse les relations parfois complexes et douloureuses avec des familles en difficulté.

La Délégation UNAFAM 93

Dès 2005, les bénévoles de la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis ont pris des initiatives s'appuyant sur les nouveaux textes de lois : ce furent la création du GEM « A Plaine Vie » à Saint-Denis, puis celui de « Bol d'Air » à Montreuil, la participation aux instances de la MDPH créée pour succéder à la COTOREP, la participation à la Conférence de Territoire, au Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées, et aujourd'hui notre participation dans les communes aux CLSM et aux RESAD.

C'est donc dans le respect de principes communs, au service et dans l'intérêt des personnes malades psychique et de leurs proches, que la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis décline sur son territoire, depuis presque une quinzaine d'années, un certain nombre d'actions dont elle rend compte chaque année dans son rapport d'activités.

Notre Ami Georges OGER présent sur cette photo à notre repas de fin d'année 2019 nous a quittés cette année. Il laisse un souvenir impérissable de dévouement, de gentillesse et un bel exemple pour nous toutes et tous.



La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

L'UNAFAM est particulièrement mobilisée et présente tous les mardis à la CDAPH à Bobigny ce qui nous permet aussi de sensibiliser les acteurs aux particularités du handicap psychique.

Il y a souvent des ruptures de parcours, voire pas de parcours du tout, il y a peu d'anticipations des besoins, l'évaluation en est difficile et insatisfaisante et cela demande parfois aux secteurs de psychiatrie qu'ils fassent évoluer leur positionnement et leurs modes d'intervention.

Enfin c'est un handicap qui requiert l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs (sanitaire, social, médico-social, entourage, familles).

L'offre médico-sociale est insuffisante, l'accès au droit commun, par exemple le logement, est difficile, ainsi que l'accès aux droits MDPH en particulier l'éligibilité à la PCH (Prestation de Compensation de Handicap).

La famille pallie trop souvent le manque de solutions alors qu'elle n'a pas vocation à offrir les compétences du social ou du médico-social, voire du sanitaire quand il s'agit de pratiques visant à la réhabilitation.

Ni la famille, ni l'hôpital, ni la rue et la prison ne sont des réponses accompagnées au parcours de vie de personnes vivant avec un trouble psychique.

PTSM (Plan territorial de Santé Mentale)

Ce projet a été écrit par un grand nombre de personnes/acteurs issus du monde social et associatif. L'UNAFAM 93 s'est beaucoup impliquée jusqu'à sa finalisation en novembre 2020.

La démarche a suivi les recommandations de l'ANAP à savoir : établir un diagnostic territorial partagé. Une feuille de route portant sur les problématiques essentielles du département.

Cette feuille de route constitue le PTSM-93 et présente 12 priorités, chacune décomposée en axes et en fiches actions au sein de chaque axe.

L'édition 2020 des Semaines d'information sur la santé mentale dont le thème était « Santé Mentale et discriminations » a été annulée pour cause d'épidémie.

A. Au titre de l'entraide

1. Les accueils

Les accueils sont au cœur des missions de l'association.

Le traumatisme de l'entrée dans la maladie, l'accompagnement du proche malade (souvent dans le déni de la maladie et le refus du soin) et l'épuisement des aidants isolent et enferment les familles. Il est important de trouver autour de soi des relais pour en parler, évoquer ses doutes et ses interrogations, mais aussi exprimer sa souffrance.

Les bénévoles de l'UNAFAM 93, formés à l'accueil, connaissent et partagent les situations difficiles rencontrées par les proches d'un malade psychique et, dans un échange de pairs à pairs, peuvent aider les personnes reçues à faire le point sur leur situation et celle de leur proche malade psychique, envisager les perspectives possibles, et travailler à élaborer des attentes réalistes.

Sur l'année 2020 les bénévoles de la délégation ont reçu 70 familles sur tout le département (certaines familles ont été reçues plusieurs fois). Nous avons souhaité faire une analyse de ces contacts pour mieux connaître les profils de familles qui s'adressent à l'UNAFAM. Comment ont-elles connu l'UNAFAM ? quel est le proche malade ? son âge, sa maladie, son sexe, depuis quand souffre -t-il (elle) etc...

30% des familles ont connu l'UNAFAM par Internet et 17% par le « bouche à oreille ».

15,7 % des familles sont orientées vers nous par les services de psychiatrie (hôpital, CMP...), c'est mieux que les années précédentes (14% en 2019, 6% seulement en 2018, 10% en 2017).

Le proche malade est pour près de 55% l'enfant, 20% le frère ou la sœur et 7% le parent. 58,6% des personnes malades sont des hommes. Les principales pathologies sont schizophrénie, troubles bipolaires, troubles psychotiques, mais près de 15% ne connaissent pas le diagnostic au moment de l'entretien.

Pour 55,7% des familles reçues, le début des troubles remonte à plus de 5 ans (pour 42% à plus de 10 ans) Le parcours est encore long pour arriver jusqu'à l'UNAFAM. Pour 50% des situations, les proches malades vivent chez les parents et 23% en logement indépendant ..., mais toujours avec l'accompagnement et le soutien de la famille...

Voir l'analyse complète et les tableaux sur document en annexe.

Ces tableaux vous présentent dans le détail les analyses des accueils réalisés en 2020, la plupart réalisés par téléphone pour cause de confinement... La comparaison et le cumul sur plusieurs années montrent une certaine stabilité dans la répartition des différents items.

➤ La réception des appels

Le premier contact téléphonique avec la délégation se fait auprès de notre chargée de missions. Elle est joignable dans le cadre de ses horaires de travail, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 15 h le vendredi. Le reste du temps, une messagerie est ouverte 24 h sur 24, les messages étant relevés aux horaires ci-dessus. Le message d'accueil de la délégation indique également le numéro de téléphone du service « Ecoute familles » de l'UNAFAM. Lorsque la chargée de missions est absente, en congés, le téléphone portable de la délégation est repris par des bénévoles disponibles, également formés à l'accueil.

Lors de ce premier entretien téléphonique, la chargée de missions enregistre le motif de l'appel, ainsi que la situation géographique de la personne afin de communiquer ces informations au bénévole accueillant le plus proche de son domicile.

➤ Les accueils de pairs à pairs

La délégation dispose de plusieurs lieux d'accueil dans le département : Bobigny (locaux de l'UDAF), Montreuil (à la maison des associations), Neuilly-sur-Marne (à l'EPS Ville-Evrard) et à Aulnay-sous-Bois (au CHIRB - Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger).

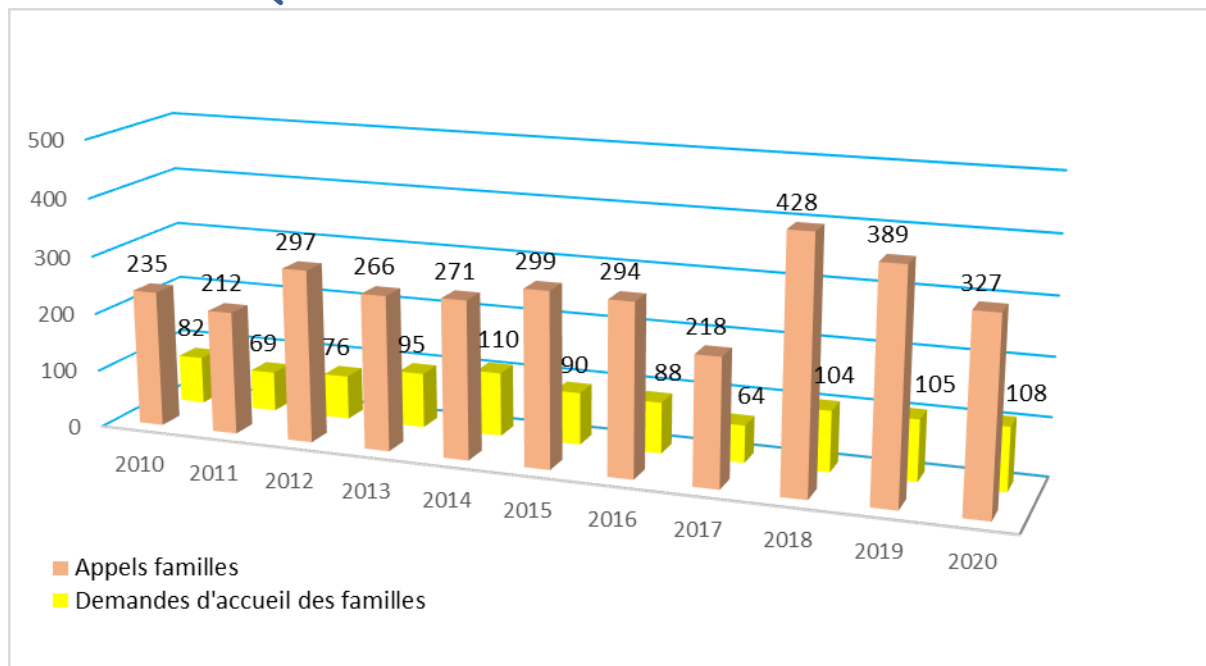
En temps normal, les accueillants du département se relaient une fois par mois pour assurer la permanence associative de l'UNAFAM 93, le troisième vendredi du mois, à la MDPH de Bobigny, de 9 h 30 à 12 h. En cette année 2020 les permanences n'ont pu avoir lieu que jusqu'au mois de février, du fait du confinement qui a débuté en mars.

Lors de ce premier accueil, souvent des situations difficiles et douloureuses sont évoquées, et des questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives, de recherche de structures d'accueil ou d'accompagnement, émergent dans le désordre et la confusion.

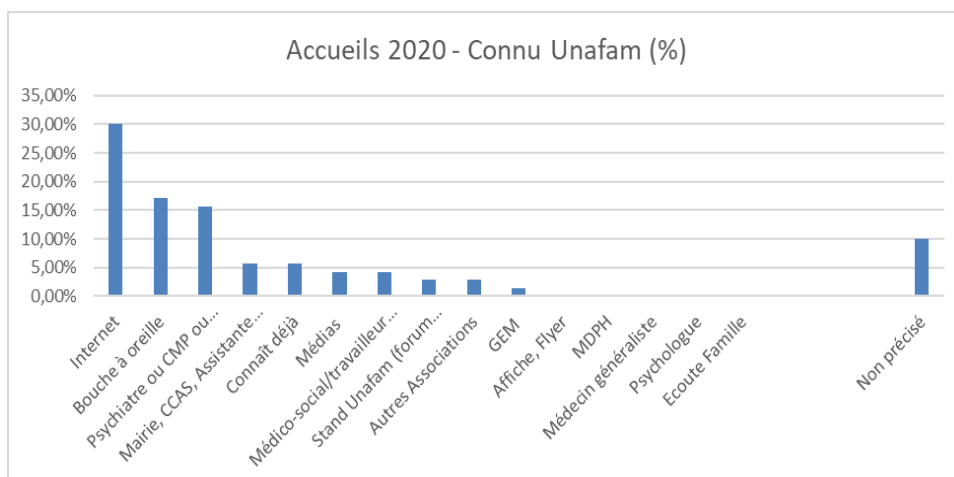
C'est alors à l'accueillant d'aider la (ou les) personne(s) de l'entourage à structurer sa demande afin de l'orienter au mieux dans son parcours et celui de son proche vivant avec un trouble psychique.

Si les renseignements fournis peuvent être d'ordre administratif, il importe également, au cours de cette première rencontre, d'ouvrir la possibilité pour les proches qui le souhaitent d'accéder à différentes propositions, complémentaires, afin de les aider, sur la durée, à avancer dans leur relation avec la personne malade, en s'engageant dans une réflexion collective, avec d'autres familles concernées, au sein de groupes de parole, mais également en améliorant leur compréhension des comportements de ce proche en souffrance dans le cadre de groupes de rencontre et d'échange avec des psychiatres de secteur.

NOMBRE ANNUEL DES APPELS ET DEMANDES TELEPHONIQUES D'ACCUEIL DES FAMILLES DE 2010 à 2020



COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'UNAFAM ?



30% des familles reçues en accueil ont connu l'UNAFAM par Internet et 17% par le « bouche à oreille ». 15,7 % seulement des familles sont orientées vers nous par les services de psychiatrie (hôpital, CMP).

2. Les réunions « Comment ça va ? »

Quelle que soit l'intensité de la rencontre, la succession des accueils peut faire perdre de vue aux accueillants la difficulté et la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés. Or il nous importe de conserver la trace des demandes qui nous ont été faites, car le recueil de cette parole est aussi le fondement de la légitimité de notre discours dans les instances.

Normalement, les réunions se tiennent une fois par trimestre, la chargée de mission organise pour les accueillants une réunion « Comment ça va ? », à l'origine destinée à faire le point sur les situations, y compris en rappelant si nécessaire les personnes reçues en accueil.

3. Les réunions de supervision

Les accueils répétés et la difficulté des situations rencontrées mettent à l'épreuve, malgré leur expérience et leur formation, les accueillants au fil du temps.

Le bureau a donc décidé de mettre en place une réunion de supervision, animée par une psychologue clinicienne, afin d'ouvrir un espace de parole aux accueillants, cette fois non dans un but de synthèse mais bien à l'écoute de leurs émotions, afin de permettre la nécessaire prise de recul pour ne pas être envahi par les situations rencontrées qui, parfois, peuvent venir en résonance et réveiller les souffrances et les difficultés personnelles des accueillants.

4. Les groupes de parole

Les groupes de parole de l'UNAFAM 93 existent depuis de nombreuses années, répartis en différents endroits du département. Ils sont coordonnés chacun par un bénévole de la délégation, et animés par des psychologues rétribuées par l'UNAFAM 93.

C'est une démarche dans laquelle il n'est pas toujours évident pour les proches de s'engager, et qui exige de personnes en souffrance personnelle de prendre le risque de la rencontre avec d'autres. Mais ce partage d'expériences, souvent communes, loin d'aggraver la souffrance individuelle, permet au contraire de l'alléger. La plupart des participants déclarent que c'est une étape ou un moment décisif pour eux dans l'accompagnement de leur proche malade, qui leur permet de se remettre en mouvement au fil du temps et de sortir de leur sentiment d'impuissance.

Pour intégrer un groupe de parole, il faut contacter la chargée de missions qui oriente son interlocuteur vers le coordinateur du groupe le plus proche de son domicile. Ce dernier rappelle alors la personne pour lui expliquer les modalités de fonctionnement du groupe de parole, et lui communiquer les dates des rencontres.

La première séance est gratuite, et c'est à l'issue de cette séance que les personnes décident ou non de s'engager dans cette démarche.

En pratique, c'est aussi lors d'un accueil individuel que cette information se fait.

Les réunions, de deux heures, se font au rythme d'une fois par mois, de septembre à juin, et s'interrompent pendant les deux mois de vacances d'été.

Villes	Lieux	Psychologue	Coordinateur
Montreuil	35-37, avenue de la Résistance	Gwenaëlle MORIN	Alix NIEL
Neuilly-sur-Marne	EPS Ville-Evrard 202, avenue Jean-Jaurès RDC Chapelle	Aurélie BOUARD	Lucien PETOT
Aulnay-sous-Bois	Ferme du Vieux Pays (Salle 4) 30, rue Jacques-Duclos	Gwenaëlle MORIN	Safia OUADAH
Aubervilliers	CMS 5, rue du Docteur Pesqué		René ACOMAT Paul LAMBERT

Ces groupes reposent sur l'échange de savoirs basés sur l'expérience. Un des objectifs est d'aider les participants à se protéger de la souffrance de la personne malade afin de l'accompagner au mieux.

« Ce lieu d'échanges permet de s'exprimer, d'être entendu et compris hors d'un contexte de jugement et d'évaluation. Grâce à la rencontre d'autres personnes vivant des expériences similaires, le groupe de parole est un moyen de sortir de l'isolement dans lequel est entraînée toute personne confrontée aux troubles psychiques.

Ce temps de parole est un temps de pause. Il permet aux familles d'exprimer leurs émotions, leurs souffrances, mais aussi de réfléchir à de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements, d'ajuster des limites adéquates et de développer des attentes réalistes. Il permet de passer d'une attitude essentiellement réactive à un état où la réflexion redevient possible. Il s'agit de se remettre en mouvement après la période parfois très longue de choc et d'errance du début de la maladie.

Grâce à cet « entre nous » dynamisant et réconfortant, les participants arrivent progressivement à mieux vivre au quotidien. » (Source Hélène DAVTIAN).

FREQUENTATION DES GROUPES DE PAROLE EN 2020

Aulnay-sous-Bois	63
Montreuil	25
Neuilly-sur-Marne	36
Aubervilliers	13

La fréquentation des groupes de parole connaît des fluctuations en lien avec l'histoire du groupe. On voit souvent, lorsque la fréquentation diminue parce que les membres commencent à quitter le groupe, arriver dans les mois qui suivent de nouveaux arrivants qui impulsent une nouvelle dynamique.

Pendant les périodes de confinement, les groupes ont eu lieu en visioconférence.

5. Les groupes de rencontre et d'échange famille /psychiatrie

Ces groupes sont animés par des psychiatres de secteur et coordonnés par un bénévole de l'UNAFAM 93.

Rencontres Psychiatrie Hôpital BALLANGER

Ces rencontres ont lieu tous les deux mois en alternance avec les docteurs Azibi, Belhadj, Maurel, Mercier, Mion et Selma.

Pour l'EPS Ville-Evrard, nous avons des rencontres en moyenne tous les deux mois dans cinq secteurs

- Dr PECOT (secteur 6) reçoit les proches au CMP d'Aubervilliers
- Dr VASSAL (secteur 9) reçoit les proches au CMP de Rosny-sous-Bois
- Dr MASCARENHAS (secteur 10) reçoit les proches au CMP de Montreuil.
- Dr SANTOS SERRA (secteur 14) reçoit les familles de ses patients au CMP de Bondy,
- Dr FAVRE (secteur 16) reçoit les proches après inscriptions de ces derniers auprès du CMP de Neuilly-sur-Marne.

FREQUENTATION DU GROUPE FAMILLES/PSYCHIATRIE DE L'HOPITAL ROBERT BALLANGER EN 2020

60 représentants des familles.

FREQUENTATION DES GROUPES FAMILLES/PSYCHIATRIE DE L'EPS VILLE-EVRARD EN 2020

141 représentants des familles.

De l'opinion de tous, psychiatres comme familles, ces lieux d'échanges sont enrichissants pour les uns comme pour les autres.

Depuis 2018, nous avons ouvert avec les **secteurs de pédopsychiatrie** de Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Bondy des rencontres avec les parents d'enfants autistes sans solution. Ces groupes sont particulièrement dynamiques et ont même créé un groupe d'entraide « whatsapp ». Cette expérience est vraiment très intéressante, l'UNAFAM apportant dans la relation systémique le partenaire institutionnel et un relais dans les structures de la cité.

6. Le groupe psy et justice

Dans la continuité du travail effectué par ce groupe, nous avons décidé en 2016, avec l'accord des familles qui y participaient, de fermer ce groupe de travail dans cette configuration, car Paul Lambert, qui l'animait, a rejoint le groupe de travail national qui travaille sur ce sujet.

Ce groupe a sorti début 2018 un Guide à l'usage des familles intitulé :

Mon proche malade psychique est incarcéré Quels sont ses droits, comment l'aider ?

Le document « Quand les troubles psychiques conduisent le malade en prison » continue d'être disponible au téléchargement sur notre site internet et nous le distribuons à nos partenaires à chaque fois que la situation s'y prête.

Il n'en reste pas moins que la situation de nos proches malades psychiques confrontés à la justice ne s'est pas améliorée et qu'il reste beaucoup à faire pour agir en amont et en prévention pour éviter les conséquences des crises et décompensations qui aboutissent à des décisions de justice inadaptées.

7 -Les cafés-rencontres

L'organisation des cafés-rencontres se fait à l'initiative du bureau, en coordination avec la chargée de missions qui en assure la coordination (réservation de la salle, contacts avec le ou les intervenants, gestion du listing des invitations, accueil et gestion de la feuille de présence).

Les bénévoles en assurent la logistique (fléchage, animation de la réunion, organisation du moment convivial).

Nous avons vécu une année très difficile, du fait des contraintes sanitaires.

B- Au titre de la formation

1. Les formations UNAFAM

Il importe que tout bénévole exerçant une responsabilité participe à des formations et échange ses expériences avec d'autres bénévoles ayant les mêmes responsabilités.

Les formations mettent à la disposition de celui qui les suit les ressources nécessaires à la poursuite de sa mission associative.

Il convient, pour que cette mission s'exerce au mieux, de connaître le contexte et les acteurs de la santé mentale sur son territoire.

C- Au titre de la défense des intérêts

La délégation s'engage depuis de longues années dans la défense de la qualité des prises en charge sanitaires, médico-sociales et sociales de nos proches vivant avec un trouble psychique :

alerte sur la nécessité de sécuriser la continuité des soins (prévention du soin sous contrainte, du recours à l'hospitalisation),

promeut les services d'accompagnement (SAMSAH, SAVS),


se bat pour faire avancer la question, particulièrement délaissée dans le passé, et encore insuffisamment prise en compte aujourd'hui, de la prise en charge somatique des personnes soignées pour troubles psychiques,

soutient les outils favorisant l'insertion sociale (GEM), professionnelle (CRP, AGEPHIP, SAMETH), l'insertion par le logement (par une offre variée allant de la résidence accueil, au foyer de vie occupationnel, FAM, MAS et pour les personnes vieillissantes EPHAD),

soutient la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique des patients mais aussi de l'entourage, et plus globalement les pratiques de réhabilitation,

soutient la recherche dans tous les domaines de la vie d'une personne vivant avec un trouble psychique (recherche médicale mais aussi sociale).

1. Représentations des usagers

<p>UDAF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'Administration - Commissions de travail : santé, vie associative 	<p>MDPH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission Exécutive - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - Commission d'Examen des situations critiques 	<p>Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées</p>	<p>Commission Départementale des Soins Psychiatriques</p>
<p>Conférence de territoire</p>			<p>GEM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Gens du 110 à Montreuil - L'Entre Temps à Saint-Denis - Le Rebond à Epinay
<p>Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de Surveillance - CDU 	<p>Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de Surveillance - CDU - Comité d'Ethique 	<p>Maison de Santé d'Epinay</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDU - Comité d'Ethique 	<p>Clinique de l'Alliance à Villepinte (ORPEA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDU

Depuis 2020, UN nouveau GEM a été inauguré : « Pas à Pas » à Saint-Ouen.

LES REPRESENTANTS DE L'UNAFAM MANDATES DANS LES INSTANCES EN 2020

Bénévole	Instance/Etablissement	Mission
Jean-Paul Le Bronnec	MDPH EPSVE Résidence de Luppé et résidence aux rives de l'Ourcq UDAF	COMEX Conseil de surveillance COFIL Conseil d'administration
Paul Lambert	EPSVE MDPH ARS Iris Messidor CHIRB Conseil territorial de santé	CDU* Comité local d'Ethique CDA COFIL Urgences psy CA Comité de Surveillance Membre assemblée plénière
Bernard Charpentier	CDSP	Membre
René Acomat	MDPH	CDA et CESC
Françoise Gourdon	Maison de Santé d'Epina y	CDU*
Monique Dubost	Centre Jean Macé	CDU*
Safia Ouadah	MDPH CHIRB	Permanences Coordination GP
Georges Oger	CHIRB	CDU
Lucien Petot	Conseil territorial de santé	Membre ass. plénière

* CDU = + CLIN, COFIL Qualité, réunions certification HAS, médiation, cartographie des risques, visite de la commission de surveillance des lieux de privation de liberté, etc.

2. Dans les instances

Les bénévoles de la délégation, formés à ce titre (par mais aussi par le CISS Ile-de-France), assurent une représentation auprès des institutions et structures départementales, au nom des familles et des personnes malades psychiques, en particulier celles qui ne peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts. Il nous importe en particulier de mettre en lumière et d'informer régulièrement nos interlocuteurs sur les spécificités du handicap psychique souvent encore trop mal connues et sous-estimées et nous continuons d'alerter sur la nécessité de créer des structures d'accueil et d'accompagnement à la hauteur des besoins de notre département.

La légitimité de notre parole auprès des professionnels se fonde non seulement sur notre expérience personnelle de proche d'une personne vivant avec un trouble psychique, mais aussi sur la parole et les témoignages des familles et de l'entourage qui s'expriment dans les accueils individuels mais aussi au sein des groupes de parole du département que nous coordonnons, en particulier les attentes et les besoins de ces familles mais aussi du proche usager de la psychiatrie.

➤ **MDPH (MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES)**

- **COMEX** (la Commission Exécutive administre la MDPH) : Jean-Paul Le Bronnec y siège au titre des représentants d'associations de personnes handicapées, désignées par le Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

- **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : Titulaire : René Acomat, Suppléant : Paul Lambert

Les CDA, sauf annulation, ont lieu toutes les semaines, le mardi matin à la MDPH de Bobigny de 9 h à 12 h.

3. L'ARS DT 93

➤ CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE

Paul Lambert est titulaire, Lucien Petot est suppléant.

Le CTS se réunit une fois par mois.

Paul Lambert fait également parti de la commission spécialisée en santé mentale présidée par Sophie Albert, directrice de l'EPS Ville-Evrard.

Cette commission doit nourrir le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

Le Conseil Territorial de Santé est, entre autres, le lieu où sont présentés les projets des CLS des communes du département, et par extension les actions mises en œuvre dans le cadre des CLSM dont l'Unafam est souvent partenaire.

4. Dans les établissements de santé

➤ **EPSVE (Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard)**

Jean-Paul Le Bronnec participe au Conseil de surveillance de l'établissement en tant que RU (représentant des usagers).

Paul Lambert est représentant des usagers à la CDU (Commission des usagers), mais participe également à d'autres instances au sein de l'établissement. René Acomat l'a rejoint en tant que suppléant à la CDU :

- COPIL Qualité
- Commission Culture à l'hôpital
- Groupe de travail Education thérapeutique du patient
- Travail en lien avec l'équipe ELSA du pôle CRISTALES
- Plateforme de recherche
- Réunions de secteurs Psy/familles
- Comité Local d'Ethique où il est membre du collège 4.

➤ **Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger**

Paul Lambert est présent en tant que RU au Conseil de Surveillance et Georges Oger est mandaté par l'Unafam pour nous représenter à la CDU.

➤ **Maison de Santé d'Epinay**

Françoise Gourdon est membre de la CDU de l'établissement.

• **Centre Jean Macé à Montreuil**

Monique Dubost est membre de la CDU de l'établissement.

5. Dans les communes

CLSM ET RESAD : (TABLEAUX CI-DESSOUS)

PRESENCE DE L'UNAFAM 93 DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2020

Commune	CLS / CLSM (coordinatrice/teur) • présence de l'Unafam 93	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) • présence de l'Unafam 93	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Aulnay-sous-Bois	M. Babbin-Belrhomari	Dr Azibi Psy A			
Aubervilliers	Rabha Rahmani	Dr Pecot G06			Paul Lambert
Bagnole	Travaux en cours CLSM	Dr Rener G12		Solène Emeraud	Jean-Paul Le Bronnec / Francine Jafri
Bobigny		Dr Linarès G13		Karim Mariko	René Acomat / Jean-Paul Le Bronnec
Bondy	Jean-Jacques Rémond	Dr Santos -Serra G14	Jean-Jacques Rémond *	Anne Brissard	Paul Lambert
Drancy / Le Bourget		Dr Slama G05		Cécile Wartelle	Jean-Paul Le Bronnec
Epinay-sur-Seine Villetaneuse Pierrefitte-sur-Seine	Déborah Touati	Dr Gastal G03	1 RESAD une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune •	Lucille Quiniou Laurie Cornu	Sylvie Tallot
Livry-Gargan	Coralie Chanel				Paul Lambert
Montreuil	Dr Topuz •	Dr Mascrenhas G10	Dr Topuz •		Jean-Paul Le Bronnec/ Josiane Krymalowski
Noisy-le-Grand		Dr Lechner G18	« Concerto » •	Sophie Mismetti	Lucien Petot

PRESENCE DE L'UNAFAM 93 DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2020

Commune	CLS / CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'UNAFAM 93	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) présence de l'UNAFAM 93	ASV	Nom représentant(e) UNAFAM 93
Pantin		Dr Linarès G13		Isabelle Granger	Jean-Paul Le Bronnec / René Acomat
Pavillons-sous-Bois	Cristiane Zachariou ·	Dr Santos Serra G14	Christiane Zachariou ·		Paul Lambert
Romainville		Dr Bonnel G11	Catherine Lehoux CCAS ·		René Acomat
Rosny-sous-Bois	Céline Carles	Dr Bedoui G09	Céline Carles ·		Paul Lambert
Saint-Denis	Stephane Jung ·	Dr Stamatiadis G01			Sylvie Tallot
Saint-Ouen	Layla Basri	Dr Beaucousin G02			Sylvie Tallot
Sevran		Dr Maurel Psy C	Eliane Boutmy ·		Safia Ouadah
Stains	Kassem Khaldi	Dr Mouaffak G04			
Tremblay-en-France	Fariza Moumène ·	Dr Belhadj Psy B	Isabelle Cimatti ·		Georges Oger/ Safia Ouadah
Vaujours					Georges Oger (CCAS)
Villemomble		Dr Bedoui G09	Mme Nicole Maguet (SSD) ·		Paul Lambert
Villepinte		Dr Pachoud (CMP) Dr Selma : intérim psy A	Isabelle Baudières ·		Safia Ouadah
Plateforme « Santé Mentale Jeunes »					
St-Denis / St-Ouen		Dr Jean-Pierre Benoît	Layla Basri (en intérim)		Sylvie Tallot

6. *Notre partenariat avec l'UDAF*

Jean-Paul Le Bronnec est administrateur au CA de l'UDAF 93 et membre de la commission logement. Paul Lambert participe aux travaux de la commission santé.

L'UDAF assure un soutien logistique constant auprès de notre délégation :

- Prêt d'une salle pour les réunions de bureau (en semaine) : 20 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les réunions de bénévoles (en semaine) : 11 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les cafés-rencontres et l'assemblée annuelle (le samedi)
- Photocopies au service des relations avec les associations, de nos invitations pour les cafés-rencontres, du rapport d'activité et d'orientation, et pour des besoins spécifiques comme le document psy-justice ;
- Prêt d'un bureau pour nos accueils sur rendez-vous.

Notre présence régulière au sein des locaux de l'UDAF favorise également des échanges informels particulièrement utiles pour tout ce qui concerne la protection des majeurs. Lorsque des problématiques exigent davantage d'explications ou d'informations, nous apprécions la disponibilité de nos contacts sur les questions d'accompagnement social, mais aussi de logement, etc.

Enfin l'UDAF reste depuis de nombreuses années un partenaire de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

7. *Le logement accompagné*

L'année 2020 a vu la mise en œuvre du travail effectué par le groupe pluridisciplinaire sur Est Ensemble. Malgré la pandémie, 5 personnes malades psychiques sur le secteur 10 de Ville Evrard ont pu bénéficier d'un accompagnement de type SAAD, dans des logements mis à disposition par le bailleur SEQUENS à Bagnolet, en intermédiation locative, avec l'association vivre et Devenir. Ils ont bénéficié de la PCH aide humaine mutualisée. Des contacts ont été réalisés avec l'OPH montreuillois et CDC habitat pour mettre à disposition des appartements et ainsi amplifier ce début d'accompagnement.

Concernant le dispositif « Un Chez soi d'abord », l'UNAFAM a poursuivi son action pour faire en sorte qu'il puisse se réaliser malgré l'épidémie de COVID. Il devrait se mettre en place à la fin de l'été 2021. L'année 2020 a aussi été marquée par la rédaction de fiches action du PTSM, là encore l'UNAFAM a été très présente pour le logement accompagné, et a participé à toutes les réunions jusqu'en juillet 2020 et contribué activement à sa rédaction.

Tout ceci doit contribuer à développer le logement accompagné pour des personnes en situation de handicap psychique, avec toutes formes d'accompagnements adaptées aux difficultés rencontrées par ces personnes.

8. Nos actions d'information et de déstigmatisation

Contribution à des projets de recherche ou d'expérimentation en santé mentale

➤ **Psycho-éducation en direction des parents d'enfants adultes souffrant de schizophrénie**

Le but de ces réunions est de donner la parole, mais surtout d'informer les familles sur la maladie qui touche leur enfant ou frère ou sœur, de leur proposer des outils pour mieux gérer la relation avec leur proche malade, ou encore de les informer de tout l'appareil social et législatif qui existe autour de la maladie. Le programme consiste en 7 séances de 2 h, sur un format donc moins dense que le modèle Profamille. Les retours des familles sur ce programme sont très positifs, avec cependant, le sentiment que ce n'est pas suffisant et qu'il conviendrait de proposer des sessions à plusieurs niveaux, pour continuer d'avancer dans la compréhension du proche et dans sa communication avec lui.

Au titre de la déstigmatisation, de la communication et de l'information

➤ **LA SISM (SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE)**

La délégation Unafam 93 coordonne le comité de pilotage d'organisation de la conférence départementale des SISM où sont représentés la DT ARS, les services concernés du Conseil Départemental, l'EPS de Ville-Evrard, l'UDAF où nous sommes rejoints chaque année par de nouveaux partenaires en fonction du thème et où s'affirme la présence des coordinateurs des CLSM qui le souhaitent.

Le thème des SISM 2020 était « *Santé mentale et discriminations* », annulé à la dernière minute, pour cause de la Covid 19.

➤ **CINE-DÉBAT** le 5 octobre 2020 à Gagny, cinéma « André Malraux » dans le cadre de la Journée Mondiale de la Santé Mentale, film : « *Happiness Therapy* » de David O. Russel.

➤ FORUMS ASSOCIATIFS

Comme chaque année, l'Unafam 93 était présente sur les forums des associations, organisés par différentes communes du département. En 2020, nous étions présents à Montreuil, Les Lilas et Romainville.

➤ FORUM SANTE

Les forums ont été annulés, pour cause de la Covid 19.

➤ JOURNEE D'INFORMATIONS SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

Cette journée a été annulée à deux reprises, pour cause de la Covid 19.

9. Le site internet et la page Facebook



Créé par Lucien Petot, délégué adjoint - bénévole, le site internet de la délégation Seine-Saint-Denis (www.unafam93.org) a été mis en ligne en janvier 2011.

Le site de la délégation de l'Unafam 93 a pour objectifs :

D'améliorer notre visibilité auprès du public et en direction des familles ayant un proche vivant avec des troubles psychiques, intéressées par nos activités et de leur donner envie de nous rencontrer.

Mieux nous faire connaître auprès de nos partenaires institutionnels

De faciliter les échanges d'informations pour les adhérents et sympathisants en fournissant des informations spécifiques à notre département **en complément du site national** - www.unafam.org - qui donne des informations sur les questions générales, sur la connaissance des maladies psychiques et leurs troubles.

Nous avons donc réalisé ce site dans le but de répondre à un besoin plus « local » pour à la fois mieux nous faire connaître des familles concernées et de nos partenaires, sur la base **d'informations pratiques départementales** :

Actuellement le site comporte 94 pages réparties sur 17 rubriques :

- **Présentation** de l'association (« Qui sommes-nous »)
- **Nos activités** (l'accueil des familles, les groupes de parole, les cafés-rencontre...)
- **L'organisation de la psychiatrie** en Seine-Saint-Denis
- Les **adresses utiles** sur le département
- Les **GEM** (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- **L'Agenda** (Actualités, événements du mois, événements à venir, réunions bénévoles, groupes de paroles...)
- Les **archives** (33 bulletins depuis 2008 - conférences SISM depuis 2009)
- **Publications/ouvrages utiles**
- Des **fiches pratiques** (AAH, PCH, carte améthyste)
- **Lexique** (190 sigles)
- Des **diaporamas et vidéos** sur les événements auxquels nous participons... (44 diaporamas - 1861 photos, 19 vidéos)
- Un espace **intranet** (depuis septembre 2017, réservé aux membres du bureau)

- **En mars 2020**, pendant le premier confinement, création d'une **nouvelle page d'information** concernant la gestion du **covid-19** en Seine-Saint-Denis. Cette rubrique regroupe les informations utiles sur le département avec 30 liens vers les services dédiés (Services de psychiatrie, ARS, Conseil Départemental, MDPH, soutiens psychologiques...)

Ce site est aussi un **portail** qui comporte de nombreux liens (plus de 60 liens) vers les sites spécialisés (hôpitaux psychiatriques, CD 93, MDPH, CAF, UDAF...) et de nombreux documents téléchargeables.

Quelques chiffres sur la fréquentation du site fin 2020 :

En 10 ans, date de la mise en ligne, le site compte un cumul de **230 948 visiteurs total**
Le nombre **total de pages consultées est de 570 616** (cumul)

Pour l'année 2020, le site a eu **30 485 visiteurs** (35 777 en 2019), ce qui représente **2540 visiteurs par mois** en moyenne ou **84 visiteurs par jour** (Pic de fréquentation 5335 visiteurs en janvier 2020 et 340 visiteurs sur une seule journée - le 21 janvier 2020)

68 166 pages ont été consultées sur l'année (79 375 en 2019) ce qui représente **5680 pages vues par mois** en moyenne et **187 par jour** (Pic de 10 190 pages pour le mois de mars 2020 et 758 pages sur une seule journée - le 26 mai 2020)

Cette diminution de la fréquentation s'explique en grande partie du fait de la crise sanitaire que nous traversons due au covid-19. En effet durant toutes les périodes de confinement, la plupart des manifestations auxquelles nous participons habituellement ont été annulées (Semaines d'information sur la Santé Mentale -SISM, café-rencontres, forum santé, forum des associations, groupes de parole...) Ces activités génèrent habituellement une forte consultation du site...

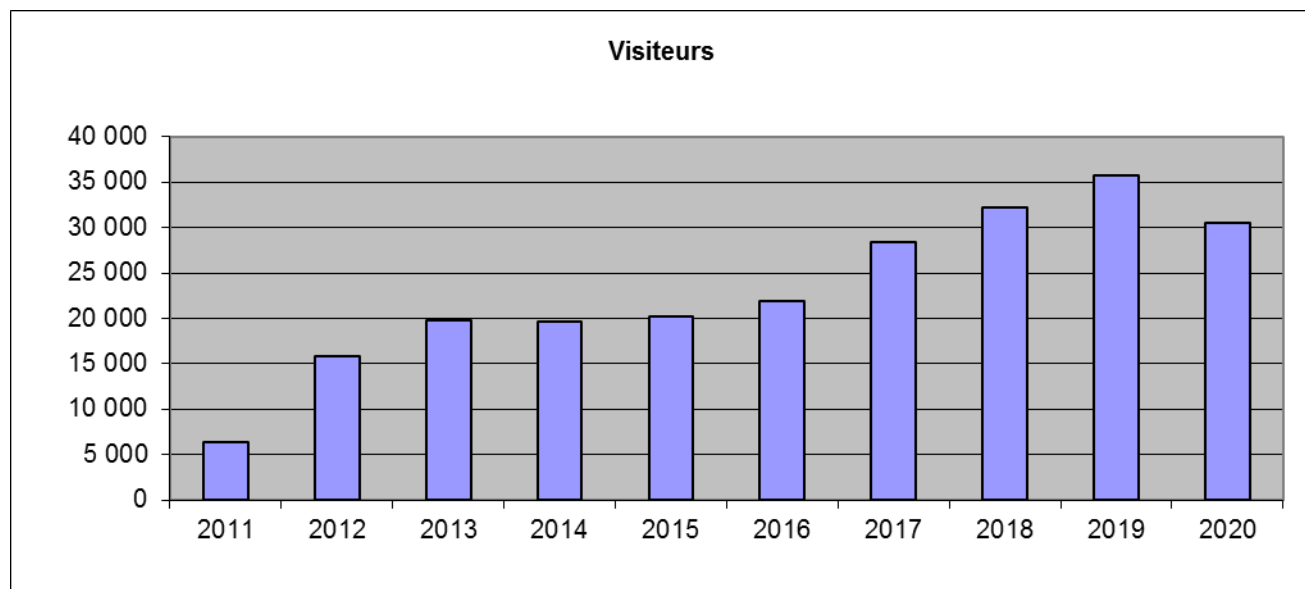
Pages consultées : Les pages ou rubriques les plus consultées sont (par ordre décroissant) :

- Fiches pratiques/carte améthyste, AAH, PCH
- Adresses utiles en Seine-Saint-Denis
- Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- Organisation de la psychiatrie en Seine-Saint-Denis
- Qui sommes-nous ?
- Coronavirus - covid-19
- Agenda/Actualités/événements
- Activités/vie de l'association
- Groupes de parole et info psy
- Accueil familles

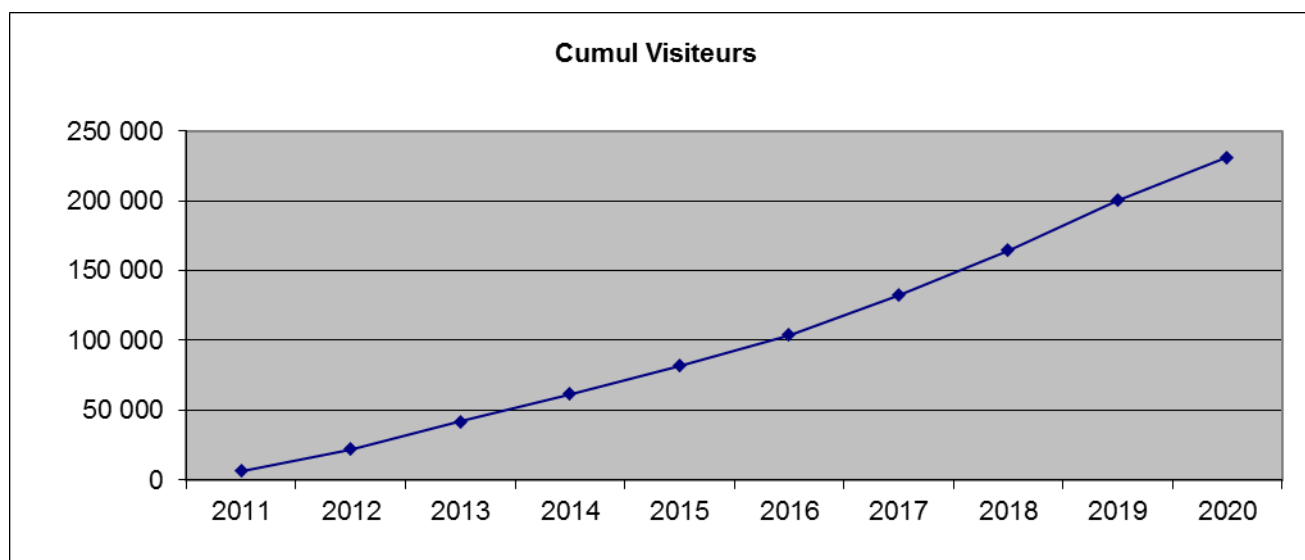
Graphiques de la fréquentation du site internet www.unafam93.org

Visiteurs*

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Visiteurs	6 400	15 800	19 850	19 683	20 249	21 968	28 466	32 270	35 777	30 485



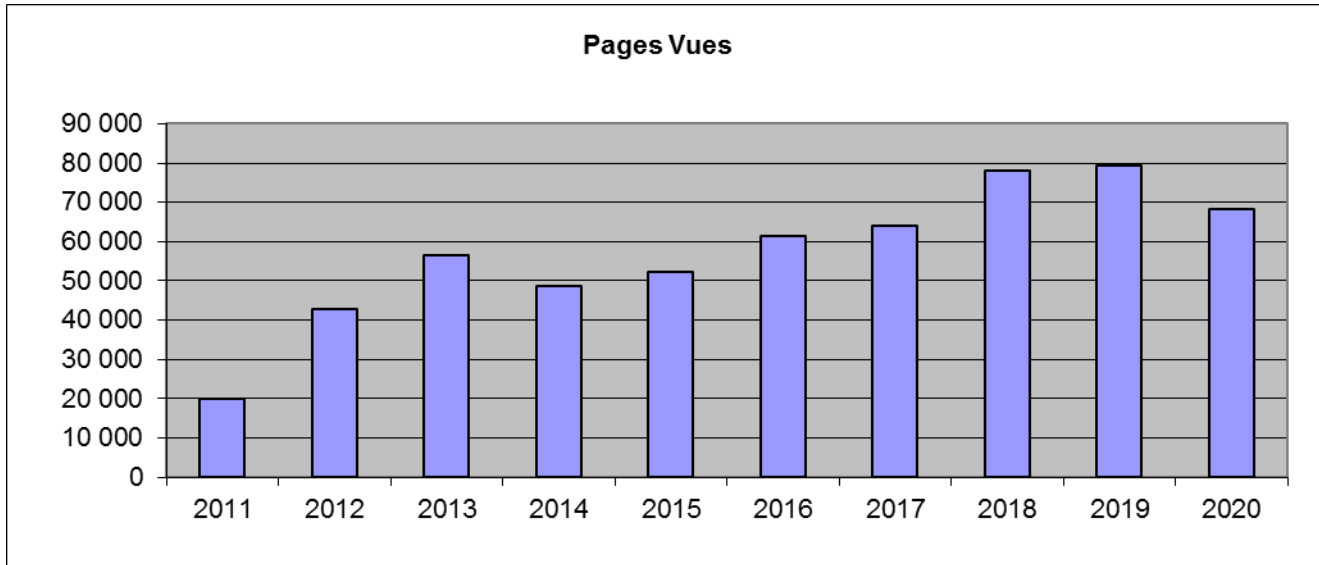
Cumul	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Visiteurs	6 400	22 200	42 050	61 733	81 982	103 950	132 416	164 686	200 463	230 948



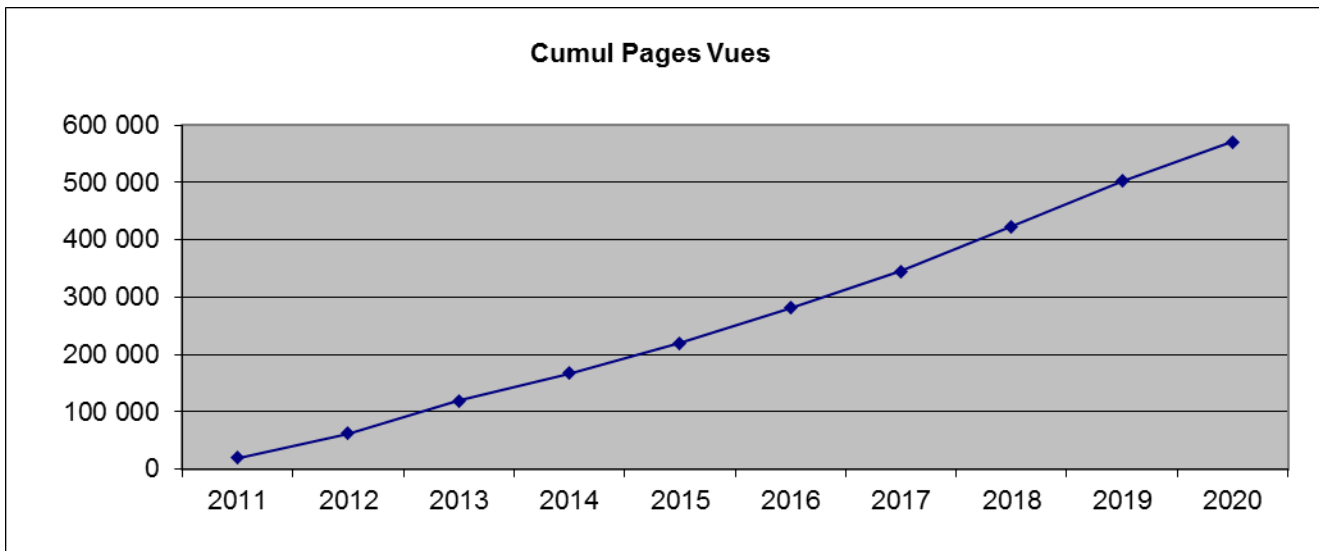
Visiteurs : chaque « visiteur » est comptabilisé une seule fois par jour*

Pages vues

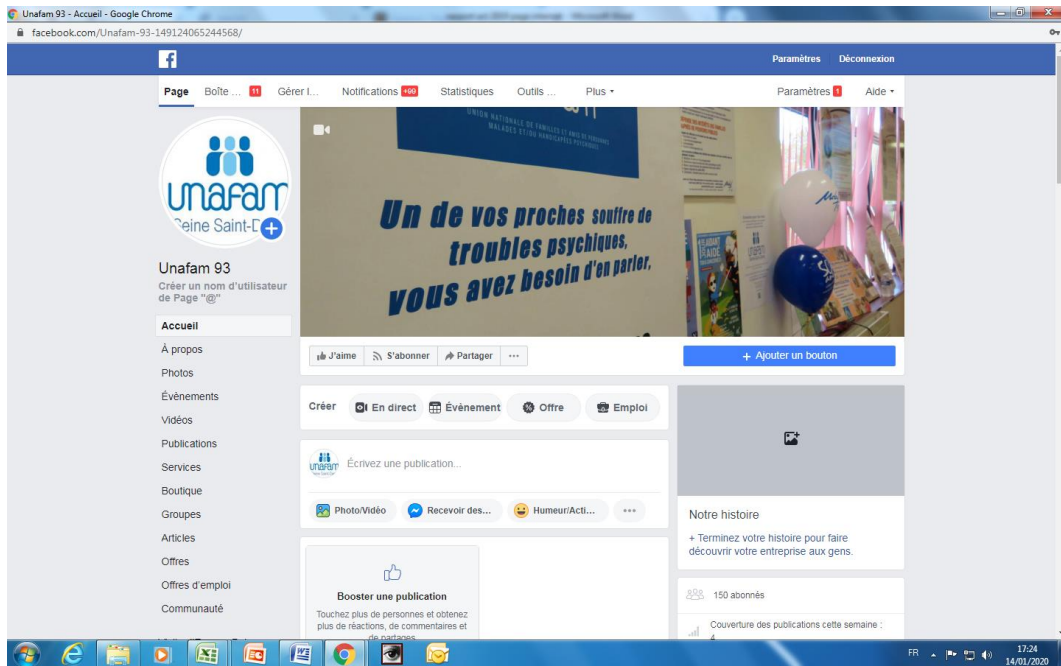
Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	19 890	42 625	56 380	48 534	52 172	61 270	64 022	78 183	79 375	68 166



Cumul Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	19 890	62 515	118 895	167 429	219 601	280 870	344 892	423 075	502 450	570 616



La page Facebook

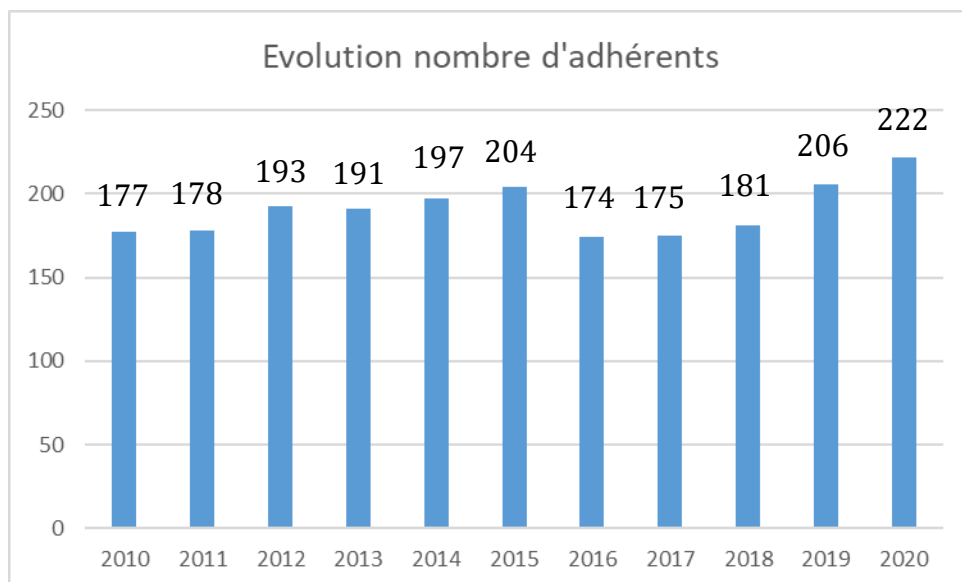


La page Facebook compte 177 abonnés. (+18 %)

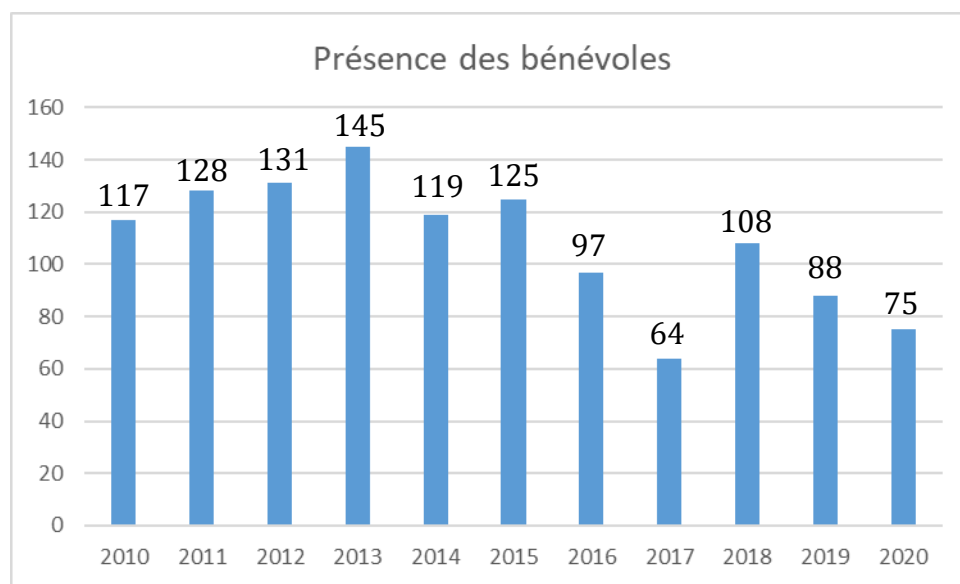
Complémentaire avec le site internet elle permet aux abonnés d'être informés plus rapidement sur les événements que nous organisons et elle permet également de partager les informations qui circulent sur les réseaux sociaux concernant l'actualité dans le domaine de la psychiatrie.

D. La délégation UNAFAM de Seine-Saint-Denis

1. Les adhérents



2. Les bénévoles



Ces représentations graphiques font apparaître l'évolution de la participation des bénévoles aux réunions de coordination. Nous avons effectué 2255 heures de bénévolat ce qui montre que la charge individuelle est de plus en plus importante car les bénévoles sont amenés à se déployer de plus en plus, en particulier au niveau des communes, dans les RESAD et CLSM. La demande est très forte et notre activité de « service public » est en forte augmentation.

Il n'en demeure pas moins que reste posée la question d'attirer, d'impliquer et de former de nouveaux bénévoles afin de soutenir et assurer la pérennité de nos actions et nous pouvons nous demander si nous ne demandons pas trop aux bénévoles ce qui peut être dissuasif ou faire peur.

L'implication d'un bénévole dépend aussi de son histoire personnelle en relation avec les troubles psychiques de son proche. Un travail de prise de recul est nécessaire pour œuvrer au sein de la délégation dans une dimension collective. Compte tenu de l'imprévisibilité des troubles de nos proches, l'une des valeurs importantes est de tenir compte des situations personnelles pour ne pas mettre les bénévoles plus en souffrance face à des institutions où l'affect ne peut s'exprimer ou face à des situations d'accueils qui peuvent réactiver des souffrances personnelles.

Répartition des heures de bénévoles

ACTIVITES DES BENEVOLES	Heures	Heures	Activités des bénévoles	%
Accueils des familles	308	352	Accueils familles	15,6%
Suivi des accueils	44			
Groupes de parole UNAFAM	235	235	Groupes de parole UNAFAM	10,4%
Groupe de travail & d'échange psy	7	7	Groupes de travail et d'échange psy	0,3%
Manifestations (conférences, café-rencontres, ciné-débats...)	13	70	Manifestations, SISM	3%
Semaine d'information santé mentale (SISM)	57			
Formation des bénévoles	0	0	Formation des bénévoles	0%
Communication (site internet, Facebook, bulletin de liaison)	33	30	Communication	1,5%
Réunion des membres du bureau et des bénévoles	650	1103	Réunions bureau et bénévoles, travaux adm divers	49%
Travaux divers (téléphone, mails, prépa réunions, rédactions...)	453			
Représentations départementales (Conseils de surveillance hôpitaux psy, CDU, MDPH - CDAPH-COMEX, CTS93/ARS, Comité d'éthique VE...)	163	456	Représentations dans les institutions	20%
Représentations locales (RESAD, CLSM, CCAS, CCAPH, ASV...)	251			
Forums	155			
TOTAUX	2255	2255		100%

75 % de nos activités concernent l'accueil des familles + les groupes de parole + les réunions de coordination de bureau et bénévoles,

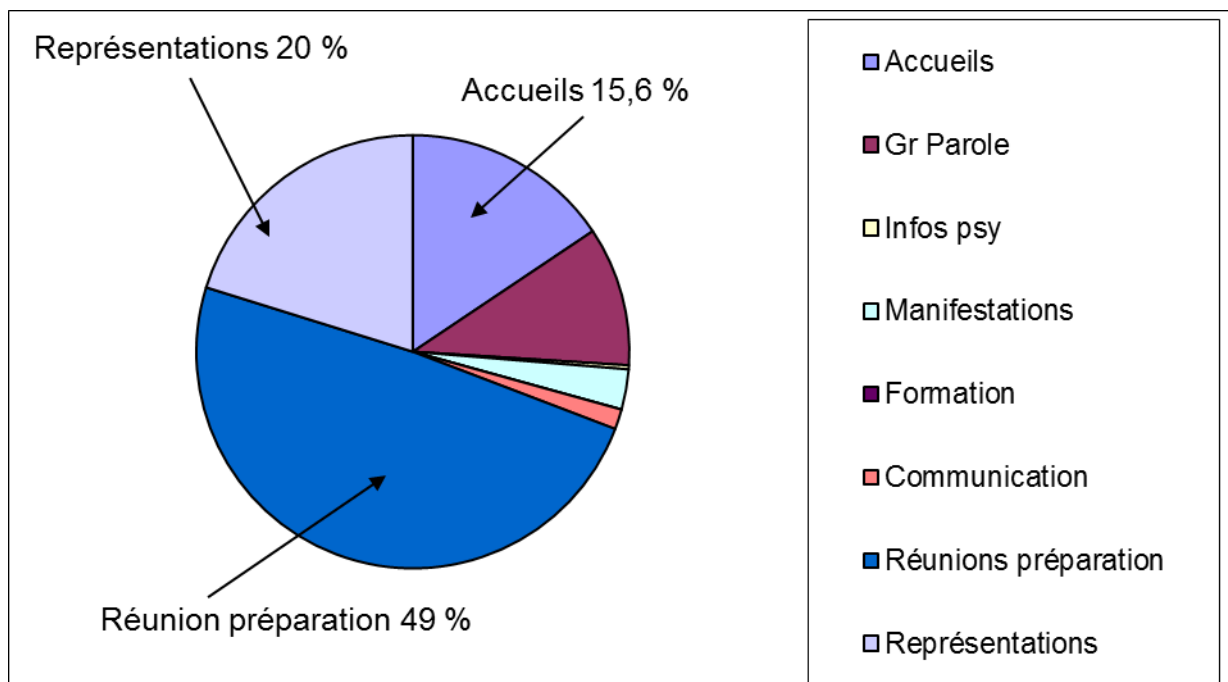
25 % concernent les autres activités, c'est-à-dire les manifestations et les conférences, la communication et les représentations dans les institutions.

Ces chiffres sont très différents par rapport aux années précédentes du fait de la crise sanitaire due au Covid-19 (voir ci-dessous, la comparaison sur 7 ans).

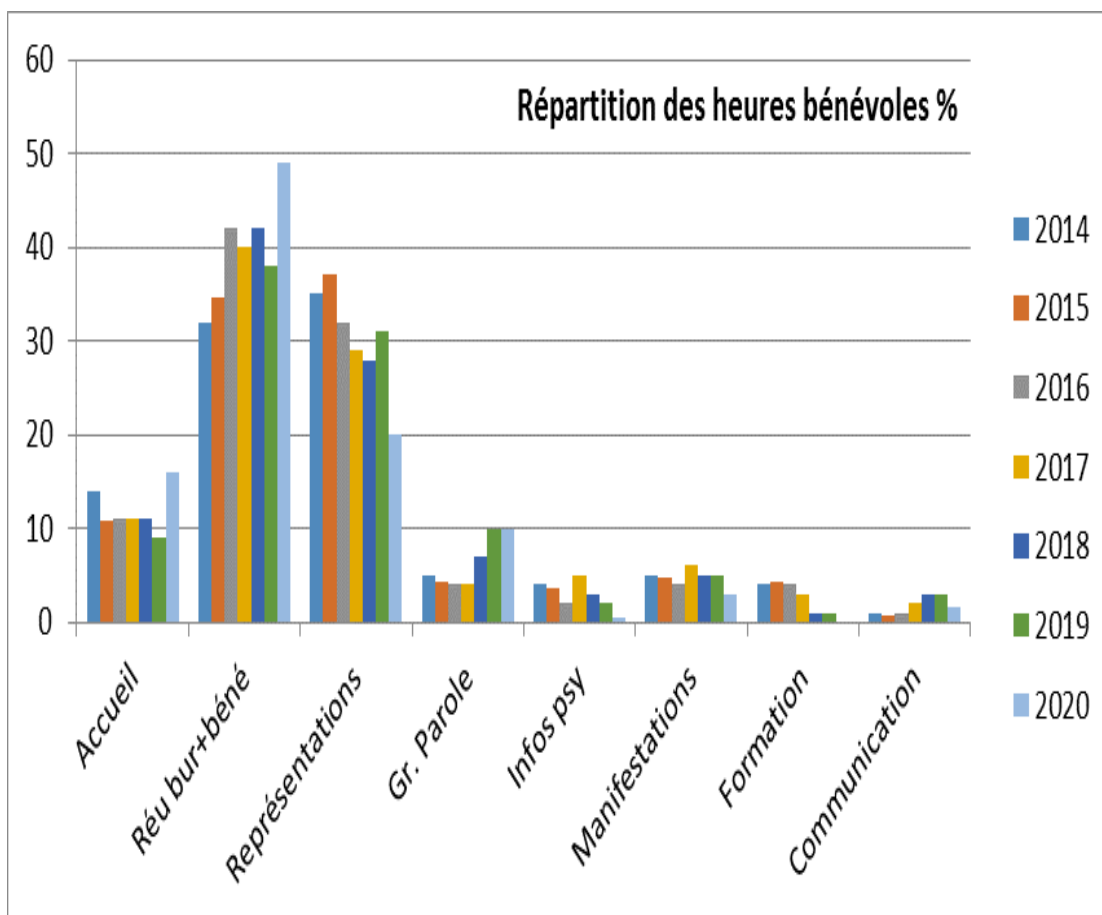
Baisse d'activité importante : 2255 h contre 4233 heures en 2019.

En effet les périodes de confinement nous ont contraints d'annuler les conférences et café-rencontre qui étaient programmés pour cette année 2020, en particulier les Semaines d'Information sur la Santé Mentale qui ont lieu habituellement au mois de mars. Il en est de même pour les différentes missions de représentation auprès des institutions (Commission des Usagers - CDU, MDPH, CTS 93, Conseil Départemental, CLSM, RESAD, et CCA des communes ainsi que les forums des associations et forum santé) dont la plupart des rencontres ont été annulées.

Par ailleurs nous avons pu maintenir l'accueil des familles par téléphone (en augmentation par rapport à 2019 : 308h contre 289h) ainsi que l'activité des groupes de parole qui ont pu continuer en visioconférence.



Voir ci-après le graphique de comparaison de la répartition des heures bénévoles sur 7 ans.



3. L'équipe d'animation

Cette équipe de neuf personnes se réunit également deux demi-journées par mois en vue de préparer les réunions des bénévoles, d'organiser les événements de l'année et de faire le lien avec le régional et le national.

Les membres du bureau sont particulièrement attachés à ce travail collectif afin de répartir la charge de travail et d'en partager la responsabilité.

- **Délégué départemental** : Paul LAMBERT
- **Délégué Adjoint** : Lucien PETOT
- **Vice-président** : Jean-Paul LE BRONNEC
- **Trésorier** : Pierre-Marie MEYER
- **Membres** : Sylvie TALLOT
: Safia OUADAH
: René ACOMAT
: Alix NIEL
: Rachida HAMDANI

Ce mode de fonctionnement permet aux membres du bureau de se relayer aux réunions des délégués de l'Ile-de-France pour tous les sujets touchant à la région.

4. L'Assemblée Annuelle

Chaque année, le bureau invite tous les adhérents pour rendre compte des activités de la délégation lors de l'année écoulée et présenter le bureau de l'année à venir.

En 2020, cette réunion a eu lieu le samedi 29 février, en présence d'environ 30 participants.

L'après-midi s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet.

5. La Chargée de Mission

Virginie Hiller, la chargée de mission de la délégation, dont la présence est un atout essentiel pour la dynamique de la délégation départementale, a été engagée en mai 2005 dans le cadre d'une convention avec l'EPS de Ville-Evrard.

Sa mission est essentiellement de travailler à la réalisation de l'objectif principal de l'UNAFAM, à savoir l'accueil initial, l'aide et la formation des familles. Du fait de ses formations et de ses connaissances sur les maladies psychiques, elle reçoit en toute

discrétion les familles et patients qui se présentent à la délégation. Elle répond aux appels des familles qu'elle oriente, ainsi que tous les professionnels, les élus et institutions. Elle assure le suivi des accueils et participe au groupe de supervision des accueillants. Une de ses fonctions importantes est d'assurer la logistique du travail des bénévoles.

La chargée de missions incarne de fait la continuité des actions de la délégation et est la véritable plaque tournante de notre délégation permettant ainsi une aide efficace auprès des familles et effectue de fait une véritable mission de service public.

6-Les GEM en Seine-Saint-Denis et leur prolongement dans la cité

Ces structures ont démontré une fois encore leur utilité et particulièrement en période de pandémie.

La « pair-aidance » s'y est manifestée plus encore, pour venir en aide aux personnes déjà en grande souffrance. C'est ainsi qu'un réseau téléphonique s'est développé. Les animateurs sont venus y compris à domicile pour soutenir des personnes en difficulté : portage de repas, aide psychologique, aides matérielles. La Trame/A Plaine vie et Bol d'Air se sont également mobilisées.

Les GEM ont été ouverts après le 1^{er} confinement, respectant les mesures barrières et consignes gouvernementales.

Nous avons cependant dû vivre douloureusement le décès de 3 gemmeurs au premier semestre de l'épidémie. Là encore la solidarité s'est manifestée pour que la mémoire des personnes disparues reste présente.

Une bonne nouvelle : 2020 a vu la création officielle du GEM « Pas à Pas » à Saint Ouen. C'est le 7^e GEM psychique en Seine Saint Denis.

Il ne faut cependant pas se contenter de ce qui existe dans ce domaine, car L'UNAFAM avec ses associations affiliées « A Plaine Vie » et « Bol d'Air » sont en contact avec des associations d'usagers et des secteurs de psychiatrie désireuses de mettre en place de nouveaux GEM.

III - Rapport financier exercice 2020

Les traitements comptables sont effectués par le siège de l'Unafam, à partir des données saisies dans le logiciel SAGE. Le compte d'exploitation et le bilan seront disponibles après consolidation des comptes de l'ensemble des délégations et de la certification des commissaires aux comptes.

Pour mémoire, nous avons terminé l'exercice 2019 avec un résultat positif de 7.267 €, et une trésorerie de 26.322 €.

Nos fonds propres étaient de 30.679 € avec la prise en compte de notre résultat.

Cette année, la crise sanitaire a eu un impact important sur les charges et les produits de notre compte d'exploitation. Toutefois nous avons conservé la majorité de nos ressources financières permettant de répondre aux frais de fonctionnement de la délégation.

Le budget 2020 était de 19.000 € et nous avons dépensé 9.311€, les ressources ont été de 15.957.

1. Mouvements de trésorerie

DEPENSES

Les principaux postes sont les suivants :

Les honoraires des psychologues des groupes de paroles : 3830 € pour 8000 € budgétés.

Les frais de déplacements des bénévoles et frais de réception : 2575 € pour 5900 € budgétés.

Les frais administratifs (téléphone, fournitures...) : 1944 € pour 1850€ budgétés.

A noter que nous avons équipé la délégation d'ordinateurs pour les visioconférences pour un montant de 2125 €.

RECETTES

Les recettes ont été de 15.957€.

Les principaux postes sont les suivants :

Participation pour les groupes de parole : 806€ contre 1250€ en 2019.

Les subventions communales : 1855€ identique à 2019.

La subvention de l'ARS de 9000€, conforme à la convention signée avec l'organisme.

La subvention du Conseil Départemental de 2500€ n'a pas été reconduite cette année, toutefois nous avons utilisé la dotation de 2019 que nous avons provisionné.

La participation de l'UDAF pour 2019 versée sur 2020 est de 994€ en augmentation de 182€

Le montant de la quote-part des cotisations au titre de l'année 2019 s'élève à 3156 € pour 2931€ l'année précédente.

Le solde de notre trésorerie (compte bancaire + caisse au 31/12/2020 est de 32.700 en augmentation de 6.378 € soit plus d'un an et demi de fonctionnement.

Compte tenu de la crise sanitaire qui a réduit nos frais de fonctionnement, nous avons provisionné une partie de la subvention ARS reçue cette année sur l'exercice 2021.

En conclusion, nous pouvons dire que la situation financière s'améliore régulièrement d'année en année mais nous restons très dépendant des subventions de l'ARS et du Conseil Départemental qui représentent plus de la moitié de nos ressources.

2. Budget 2021

Le budget 2021 a été élaboré dans une perspective d'un retour à la normale de nos activités en présentiel, il reste similaire au précédent puisqu'il s'équilibre à 18.900 € (tableau ci-après).

UNAFAM 93 - BUDGET 2021							
CHARGES				PRODUITS			
60-ACHATS		2600		70-VENTES		1250	
	Fournitures		1000		Livres		50
	petit matériel		600		Groupes de parole		1200
	Livres autres		1000	74-SUBVENTIONS		14350	
61					Réserve parlementaire		
-SERVICES EXTERIEURS		1000			ARS		9000
	Location salle				Conseil Général		2500
	Assurance cotisation		200		Communes:		
	organisation colloques SISIM,		800		Vaujours		150
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS		15300			Bobigny		600
	Honoraires psy Gp de Parole		7000		Aulnay sous Bois		200
	Téléphone		650		Noisy le Grand		400
	Déplacements Mission		4400		Montreuil		500
	Formation		200		UDAF		1000
	frais réception		1800				
	Services bancaires, autres		50	75-AUTRES PRODUITS		3300	
	Publicité, communication		1200	DE GESTION COURANTE	Reprise sur provisions		
					Cotisations		2800
					Dons		500
	TOTAL CHARGES	18900	18900			18900	18900

IV - Projet d'orientation 2021

Nous savons que les difficultés que rencontrent les aidants se situent principalement à 3 niveaux

- **Le déni**
- **L'hospitalisation sous contrainte et les Urgences**
- **La sortie de l'Hôpital et le retour à la maison après avoir été déclaré stabilisé.**

Le déni est une des pires difficultés à combattre car le patient se sent mal dans sa peau et se trouve agressé par des pulsions qu'il ne comprend pas. De fait, il ressent violemment l'environnement et il angoisse. Il nous faut aider la famille en l'accompagnant à comprendre et accepter la pathologie de son proche malade et adopter des stratégies pour maîtriser ces situations par la connaissance. C'est pourquoi nous croyons beaucoup au PSSM (Premiers Soins en Santé Mentale) et à l'approche systémique du soin en intégrant tout l'environnement.

Les urgences sont également un passage difficile en psychiatrie. Lorsque nos proches sont en phase de délire, il est particulièrement difficile de maîtriser la situation.

Si l'accueil en urgence est nécessaire, il importe que des unités mobiles spécialisées soient mises en place pour intervenir auprès des malades où qu'ils soient et que les CAC soient la porte d'entrée partout sur le territoire.

Enfin, nous rappelons que la contention, la mise à l'isolement et la sédation excessive ne sont en aucun cas des outils de gestion des flux dans des situations d'urgence psychiatrique où le respect que l'on doit au patient et la qualité de la relation humaine que l'on entretient avec lui doit primer autant que faire se peut afin de créer les conditions favorables d'une entrée dans le soin.

La sortie de l'hôpital après que les psychiatres aient trouvé un traitement amenant à la stabilisation du malade est également un point crucial. En psychiatrie nous n'avons pas de maison de repos ou S.S.R. et cela manque cruellement.

Pour 2021 nous continuerons bien sûr le travail entamé en 2017 sur les orientations stratégiques approuvées par les 95 délégations UNAFAM.

Les Orientations stratégiques 2017-2022

Droits - Savoirs - Moyens - Un triptyque incontournable

- ✚ Le droit des personnes malades et handicapées, de bénéficier de l'arsenal législatif et le droit à un autre regard posé sur elles et leur entourage.
- ✚ La diffusion des savoirs scientifiques, mais aussi des savoirs expérientiels des proches aidants et des personnes malades et handicapées.
- ✚ Les moyens pour la mise en œuvre des réponses adaptées et évolutives sur tout le territoire, et des moyens pour que l'UNAFAM puisse mener à bien ses missions.

Compte-tenu des moyens modestes de notre délégation, il nous paraît important de rester mobilisés sur nos missions d'origines, avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais aussi en agissant de manière encore plus efficace pour défendre les bonnes pratiques dans la prise en charge de nos proches, qu'il s'agisse d'une prise en charge médicale mais également sociale, des approches indissociables, si on veut améliorer le parcours de vie de nos proches.

A ce titre, si nous voulons être en mesure de défendre au mieux les intérêts et les droits de nos proches, l'un des enjeux de cette année 2021 va certainement être de recruter davantage de bénévoles, une question qui reste épineuse, tant le travail qui nous est demandé exige des bénévoles d'être disponibles et formés aux missions qui les attendent.

- **Les accueils**

Notre raison d'être réside dans notre capacité à accueillir... Pour cela il faudrait renforcer l'équipe des accueillants, ce qui pose encore une fois la question du recrutement et de la formation des bénévoles. L'année 2020 a vu se développer les réunions en ZOOM. Nous espérons qu'en 2021, la situation sanitaire nous permettra de revenir au présentiel.

- **Les groupes de parole**

Nous avons pu consolider le groupe de parole d'Aubervilliers le 3^{ème} samedi du mois au CMS, mais il nous faut assurer la pérennité des 3 groupes de parole existants. En 2018, nous avons ouvert un nouveau groupe de parole à Aubervilliers. Un groupe de paroles a aussi été mis en place avec les professionnels de la pédopsychiatrie et les parents d'enfants autistes sans solution sur Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Bondy.

- **Les groupes rencontre et échange avec la psychiatrie.**

C'est avec satisfaction que nous voyons cette pratique se diffuser, même si la pandémie a empêché de nombreuses rencontres

Rappelons que nous avons ces rencontres à Aulnay, Aubervilliers, Bondy, Neuilly sur Marne, Montreuil et Rosny-sous-Bois. MERCI encore aux professionnels, psychiatres, psychologues, infirmiers ou assistantes sociales qui nous permettent de mieux nous comprendre et échanger nos ressentis.

- **La formation**

Il nous faut finaliser l'organisation de journées de formation aux troubles psychiques à destination des publics concernés, qui ne connaîtraient pas l'UNAFAM.

Notre association est particulièrement active sur la formation et offre un programme complet sur la connaissance dans tous les domaines qui touchent la vie de nos proches. Formation MDPH, CDU, Accueil, Profamille, troubles psychiques, etc. Nous commençons également des actions de sensibilisation dans les écoles et sommes ouverts à TOUS pour parler de ces formations.

- **La création de structures d'accueil et d'accompagnement : SAMSAH, SAVS, Résidences accueil, FAM, MAS**

C'est un domaine où il nous faut œuvrer sans relâche pour interpeller les pouvoirs publics et mettre en lien les différents acteurs pour engager des réflexions communes sur des pratiques innovantes d'hébergement susceptibles de permettre à nos proches de s'intégrer dans la ville en tant que citoyens autonomes dans un environnement sécurisé.

Des contacts sont pris et demandent à s'approfondir avec le Conseil départemental, avec les secteurs de psychiatrie, avec des associations gestionnaires, des bailleurs, l'UDAF, des SAMSAH, au sein des CLSM pour avancer en concertation vers des solutions d'hébergement adaptées à la diversité des besoins de nos proches et à la hauteur de ces besoins dans notre département.

- **L'accueil en Belgique de personnes handicapées psychiques**

Nous restons très attentifs aux conditions d'accueil de nos proches en Belgique dont les conséquences sur le plan administratif impliquent des situations confuses. Nous sommes également vigilants sur les conditions de retour en France des personnes sortant des structures de manière imprévisible, non préparée, et qui provoquent des ruptures de parcours touchant à la sécurité des personnes.

Compte-tenu du manque de structures en France, la Belgique reste malgré tout la moins mauvaise solution dans certains cas et certaines critiques concernant l'hébergement dans ce pays sont injustifiées.

- **Education thérapeutique du patient**

La délégation est très attentive à ce que les programmes de psychoéducation qui sont proposés aux familles tiennent également compte de leurs difficultés afin d'y répondre. Les familles n'ont pas vocation à compenser les carences en matière de structures d'accueil et d'accompagnement et ne sont pas des professionnels qu'il faudrait former aux bonnes pratiques de prises en charge d'une personne vivant avec un trouble psychique, même s'il convient de les aider à améliorer la communication avec leur proche, ainsi que leur compréhension de ses difficultés.

Les programmes de psychoéducation doivent également aider les familles à ouvrir des perspectives en leur faisant connaître un réseau de ressources locales : groupes de parole, rencontres familles-psychiatrie, thérapie familiale, services sociaux, etc.

- **La CDSP (Commission Départementale des Soins Psychiatriques)**

Est en reconstruction et devrait revivre sous l'impulsion de l'ARS 93.

- **La collaboration avec le groupe de travail national « Exclusion - Prison »**

Paul Lambert, a rejoint ce groupe de travail qui s'est donné comme objectif entre autres, de créer un document-guide consacré aux dispositions à prendre par la famille lorsque son proche souffrant de troubles psychiques est l'objet d'une procédure pénale pour un délit dont il est suspecté d'être responsable. Ce guide, sorti en 2018, a pour intitulé :

**Mon proche malade psychique est incarcéré
Quels sont ses droits, comment l'aider ?**

Des contacts sont pris également avec la gendarmerie, la justice, des avocats, pour sensibiliser à la réalité des troubles psychiques. Des conventions ont été signées avec la Gendarmerie Nationale accompagnant des formations dans des départements tests. L'animateur de ce groupe de travail, Michel Doucin, particulièrement actif, a aussi organisé des formations à des avocats (150 présents). Après avoir été longtemps niée, la présence de malades psychiques en prison est enfin reconnue et notre Association se mobilise à ce sujet.



Conclusion

Nous reprendrons simplement les mêmes conclusions que l'an dernier car nous sommes sur un chemin de peine et d'espoir

Il nous paraît important de nous réunir autour de valeurs qui nous unissent et pour cela nous pouvons reprendre celles qui figurent dans le Projet Associatif de l'UNAFAM.

QUELLES VALEURS PRIORITAIRES POUR NOUS DEMAIN ?

- **Etre porteurs d'espoir et de chaleur**

Dans notre société tourmentée, nos proches passent d'espoirs en phase haute à des désillusions en période basse. Ils attendent de nous que nous soyons PORTEURS D'ESPOIR, quoi qu'il arrive.

- **Etre des points d'appui pour nos proches**

Ils veulent être respectés et davantage considérés. Ils doivent donc pouvoir :

- s'appuyer sur notre dialogue affectueux, compréhensif, spécialement quand ça va mal,
- compter sur notre défense vigoureuse de leurs droits, trop souvent bafoués,
- agir pour que leur parole soit prise en compte dans les décisions qui les concernent.

- **Etre porteurs de solidarité et de fraternité**

Il n'y a pas nos familles... et nos proches ; il y a nos proches, membres de nos familles.

- Solidarité entre ceux qui ont des troubles : sortir de la solitude, c'est franchir les barrières qui séparent des autres, puis tisser des liens amicaux et constructifs, y compris avec ceux qui éprouvent la même solitude. Dans les GEM, les bénévoles de l'UNAFAM vont trouver une place croissante dans ce soutien attentif et proche qu'est le parrainage.
- Solidarité entre nous membres de l'UNAFAM : vivre des moments riches en convivialité entre adhérents, entre bénévoles.

- **Etre porteurs d'une parole ferme et reconnue par tous nos concitoyens**

La taille de notre association et la formation solide des bénévoles nous permettent d'affirmer et de défendre avec fermeté les droits des personnes malades : règles humiliantes dans certaines structures, mises en isolement ou en contention liées à des manques de personnel ou à des peurs, stigmatisations ...

Etre partout porteurs de propositions constructives

Toutes ces valeurs se retrouvent dans les 6 PRIORITES choisies pour notre Projet associatif :

- 1 **Améliorer la compréhension** des maladies et du handicap psychique
- 2 **Obtenir l'effectivité des droits** fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques
- 3 **Assurer la continuité des parcours**
- 4 **Obtenir l'orientation systématique** de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles
- 5 **Développer la coopération** avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour **obtenir des fonds pour la recherche**
- 6 **Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM** : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles

Nous sommes riches de nos différences... Qu'elles s'additionnent pour mieux préparer l'avenir de nos proches et rendent la vie plus douce aux aidants.



Assemblée annuelle UNAFAM 93 février 2020 dans les locaux de l'UDAF 93 à Bobigny

